



**Compte Rendu de la Séance Publique  
Du Conseil Municipal du LUNDI 19JUN 2017 à 18H-  
Qui s'est tenue en Mairie**

**Présents** : MACHETEL Philippe, MOULIERES Christine, BORG Hubert, BALS Joël, BONNET Guilhem,

**Absent excusé** : SANDONATO Jean Daniel procuration à BORG Hubert

**Absents** : JAUDON Nicolas, SEGALA Philippe

Le Corum est atteint, la séance ouverte, Stéphanie Rivière est proposée secrétaire de séance.

**1- Mise en place d'une billetterie pour le Festival Pablo Casals :**

Dans le cadre du Festival Pablo Casals qui doit avoir lieu le 24 juillet, la Mairie met en place une billetterie pour 2 Concerts :

- à 16 heures au Centre Culturel Saint Laurent : Constante Mozart :

Plein Tarif : 16 € la place / tarif enfant 6 € / tarif solidaire : 8 €

- à 21 heures en l'Abbaye de Gellone : Orchestre Symfonieta Cracovia

Plein Tarif : 32 € / tarif enfant 7 € / tarif solidaire 8 €

Pour les résidents de St Guilhem ces concerts sont proposés à des tarifs préférentiels de 8 € le concert.

**Vote : 6 pour**

**2- Prolongation du contrat de délégation de service public de fourrière automobile :**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que par délibération du 8/09/2014, une convention de délégation de service public pour la mise en place d'un service de fourrière pour la période du 10/09/2014 au 10/09/2017 a été conclue avec la société Franck Dépannage de Gignac. La commune étant dans l'incapacité d'assurer cette mission, Afin de garantir la continuité du service public et le souhait de la collectivité de disposer du temps nécessaire

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prolonger la DSP pour une durée de 1 an avec la Société Franck Dépannage et de signer un avenant.

**Vote : 6 pour**

**3- Régie Musée : nouvelles attribution vente des produits :**

L'entrée du Musée de l'Abbaye est depuis le mois d'Avril gratuite pour les particuliers, Monsieur le Maire propose de rentabiliser un minimum ce nouveau fonctionnement en mettant en vente des produits promotionnels comme par exemple le DVD « les Voyages du Cloître » de Henri Poirier, des cartes postales, des posters...L'objectif étant bien entendu de mettre en valeur les biens culturels, les monuments ainsi que les sites naturels de notre commune. Les recettes liées à ces ventes seront donc comptabilisées dans la régie musée.

**Vote 6 pour**

**4- Admission en non-valeur des différentes factures d'eau :**

Le percepteur a envoyé un état des factures d'eau impayées depuis 2010. Il demande au Conseil Municipal d'étudier ce listing et de donner une réponse. La commission des finances propose d'admettre en non-valeur une partie de ces factures pour un montant de 218.65 € : il s'agit de personnes, ou de commerces qui ont déménagé, qui sont partis sans laisser d'adresse et dont le recouvrement des sommes est donc impossible. Pour les factures d'eau dont nous connaissons les administrés, il est demandé au percepteur de continuer la mise en recouvrement.

**Vote : 6 Pour**

Monsieur le Maire donne la parole à l'assistance :

Une habitante du village souligne le manque de place de stationnements au parking du Pré des Pères pour les résidents et abonnés ; Mr le Maire propose de rajouter une travée supplémentaire pour les résidents abonnés.

**L'ordre du jour est épuisé la séance est levé à 19h00.**